

République Française
Département de l'Aveyron

EXTRAIT DU REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
De la Commune de PRUINES
Séance du 23 avril 2026

L'an deux mille vingt-six et le vingt-trois avril, à 18 h 00, le conseil municipal de cette commune, régulièrement convoqué par le maire, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, à la mairie de Pruines, sous la présidence de Monsieur POUGET Christian, Maire.

Présents : BILCOT Véronique, CARLES Christian, FERRIERES Laurent, FLOREN Johanna, JUPIN Laurent, LOISEL François, MAZARS Eliane, MERLET Claude, VIELLE Sylvie.

Absent : LESIEUR Cécile.

Secrétaire : Claude Merlet.

Date de convocation et affichage : 17 avril 2026

Nombre de membres : Conseil municipal : 11 – En exercice : 11 – Présents – 10

OBJET Attribution des subventions aux associations.

Délibération : 2026/024

Le maire présente au conseil municipal la liste des différentes associations sollicitant l'attribution d'une subvention.

- Amicale des sapeurs-pompiers de Villecomtal pour un montant de 150 euros
- Amicale des sapeurs-pompiers de Marcillac-Vallon pour un montant de 150 euros.
- ADMR de Villecomtal pour un montant de 150 euros.
- Association « Sport Quilles Pruines-Mouret » pour un montant de 150 euros

Ces subventions seront imputées 65748

Après en avoir délibéré le conseil municipal décide à l'unanimité l'attribution des susdites subventions.

Fait et délibéré les jour, mois et an susdits
Pour extrait certifié conforme
Le Maire,
Christian POUGET

Acte rendu exécutoire
après transmission en Préfecture
par voie dématérialisée le :

30 AVR 2026

et publication ou notification du :

30 AVR. 2026

Le maire
Christian POUGET

